

## HISTOIRES D'ECOLE A SAINTE-CROIX

Comme à son habitude, Monsieur Loisy s'était assis à cheval sur le banc de la dernière table, au fond de la classe. C'était le moment de la correction des exercices. Il avait donné du travail aux autres groupes. Nous étions réunis autour de lui. Le Pierrot, qui n'en était pas à son premier coup, prit l'idée d'attacher les pieds du maître pour qu'il s'empêtre dans le banc en se levant. Il s'assit par terre, derrière lui. Flairant le danger, chacun de nous entreprit de passer peu à peu de l'autre côté du bureau. Le maître s'en aperçut. Il se retourna et vit l'élève à ses pieds.

- Qu'est-ce que tu fais ? – dit-il de sa voix forte.
- Rien, m'sieur ! J'ramasse la terre de vos sabots.
- C'est pas le moment !

Pour cette fois, le Pierrot échappa à la retenue.

Cette histoire se déroulait à Sainte-Croix, dans les années trente. En la lisant, vous avez sans doute imaginé que son cadre était celui de la grande bâtisse en meulières parées de briques, qui borde la départementale, à deux pas de l'église. Vous avez perdu ! Décidément, il faut que nous vous racontions l'histoire de l'école du village. La voici, depuis le début.

Avant 1864, les petits Saint-Cruziens ne savaient pas ce qu'était une école. Comme dans de nombreuses communes rurales, le curé était le seul personnage lettré qu'ils pouvaient côtoyer. S'il ne se bornait pas à l'apprentissage des prières, il pouvait leur donner quelques rudiments de lecture et d'écriture. Mais la paroisse de Sainte-Croix avait été rattachée à celle de Romanèche vers 1805. Les cours de catéchisme devaient être alors bien rares. En 1841, le centre de la paroisse fut transféré à Cordieux, ce qui n'améliora guère les choses : on dit que « les enfants du village avaient à s'y rendre à pied six fois par semaine », en passant par le chemin souvent inondé menant du Combard au Fouilloux. « Cela occasionnait de nombreuses maladies, surtout en hiver ». Dans ces conditions désastreuses, l'analphabétisme des adultes régna en maître jusqu'à la fin du siècle, comme en témoigne le petit nombre de personnes qui savaient écrire leur nom dans les registres d'état-civil.

Le cours des choses aurait pourtant pu changer le 1<sup>er</sup> septembre 1833. Ce jour-là, le conseil municipal de Sainte-Croix, fort des principaux propriétaires terriens, se réunissait pour délibérer à propos de la loi Guizot. L'Etat venait de promulguer la première loi française sur l'instruction primaire. Il demandait aux communes d'affecter un local à une école élémentaire et d'entretenir un instituteur. Dans la Dombes, terre de tradition seigneuriale et paternaliste, les aristocrates locaux, qui étaient souvent lyonnais, ne prirent guère les devants pour éclairer les enfants des laboureurs et des journaliers dont ils exploitaient la sueur. Voici la réponse de nos édiles : « le bienfait de l'instruction primaire ne peut être complet, si la commune de Sainte-Croix ne rétablit pas sa paroisse, car l'instruction élémentaire doit avoir essentiellement pour base la morale religieuse, et il est impossible que, sans le secours des exercices chrétiens, cette instruction produise les effets qu'on doit en attendre ». Dans la même délibération, la commune demandait « au Roi des Français, un secours de 3.000 francs pour les bâtiments de l'école où l'on trouverait le logement du curé ». Ce marchandage déplut sans doute. Le secours ne vint pas. Dès lors, Sainte-Croix attendit encore trente ans pour « aller à l'école » ...

Enfin, le 13 Mai 1860, le conseil municipal prit la décision d'acheter la maison Blanc-Milleron, afin d'en faire la maison d'école. Cette acquisition fut complétée en 1874 par celle de la maison Cottin, qui lui était attenante, et qui abrita la salle de mairie. L'ensemble, sans doute construit par le même propriétaire, forme aujourd'hui un joli bâtiment, en bordure de la route de Jailleux, avec ses deux bâtières abritant un oculus et ses douze ouvertures toutes coiffées de linteaux de pierre surmontés de frises en briques. Pour l'heure, en 1860, ces ornements n'existaient pas et la maison devait avoir triste mine. En effet, la Préfecture se fit longtemps tirer l'oreille avant d'en accepter l'achat par la commune ! Les autorités contes-

taient le choix municipal à cause de l'étroitesse des locaux et de l'insalubrité des lieux. En 1864, le conseil, assisté comme il était d'usage des « trente plus forts contribuables » de Sainte-Croix, dut s'imposer extraordinairement pour effectuer d'inévitables travaux.

L'unique salle de classe fut aménagée au rez-de-chaussée, dans une pièce longue et étroite de quarante mètres carrés, fort mal éclairée. Le matériel était rudimentaire : quelques tables et bancs, à cinq ou six places, pas toujours en nombre suffisant ; un tableau noir ; quelques livres de lecture dont la trame bien connue était un compagnon racontant des aventures instructives ou moralisatrices. En 1876, la classe fut équipée d'un tableau noir portatif, divisé d'un côté pour la démonstration des mesures de surface en mètres carrés, et de l'autre pour le plainchant ; des tableaux de lecture et un boulier-compteur complétaient le matériel pédagogique. Le conseil en profita pour réparer la cloche et la pendule et fit « l'acquisition d'un Christ pour remplacer celui qui était cassé et qu'il était indispensable de renouveler ».

L'hygiène était sommaire : par temps humide, « l'eau suintait à travers les murs et se répandait sous le carrelage ». En 1878, la commune installa un puits public, en face de l'école. Il s'agissait de drainer le sol mais aussi de susciter quelques habitudes de propreté chez des enfants souvent frustes.

Un cours d'adultes se déroulait le soir. En 1871, le conseil jugea « opportun de donner aux filles des leçons de couture » et vota « une rémunération de 200 francs pour une maîtresse ».

Une trentaine d'élèves étaient à peu près tous présents d'octobre à avril ; ils se faisaient beaucoup plus rares au moment des travaux des champs. Les parents devaient s'acquitter d'une rétribution mensuelle de deux francs, qui servait à rémunérer l'instituteur. Cependant, une douzaine d'enfants de familles nécessiteuses étaient admis gratuitement à l'école. La liste en était dressée par le maire et le curé. Avec les lois de Jules Ferry, votées en 1881, ces pratiques cessèrent, mais pas la pauvreté : en 1882, le conseil municipal, emmené par le futur conseiller général républicain Antonin Delorme, créa une Caisse des Ecoles. Son but était de « faciliter la fréquentation des classes par des récompenses aux élèves indigents ou peu aisés, soit sous forme de livres utiles et de livrets de Caisse d'Épargne, soit en leur donnant des fournitures de classe qu'ils ne pourraient se procurer, soit encore en leur distribuant des vêtements et des chaussures et, pendant l'hiver, des aliments chauds ». La Caisse ne fit pas long feu car sa répartition entraîna de nombreuses récriminations dans la population. Cet échec motiva un peu plus tard la création du Sou des Ecoles par d'anciens conseillers républicains, soutenus par l'instituteur, Monsieur Allombert. Sa première assemblée générale se déroula le 23 mars 1898 au restaurant Péliçon, sous la présidence de Jean Couturier.

La population du village augmenta en fin de siècle pour atteindre 408 habitants en 1896. L'effectif de la classe suivit. En 1872 déjà, le maître, Monsieur Vergne, se plaignait du « nombre toujours croissant d'élèves » qui rendait « le local insuffisant, surtout pendant l'hiver ». Dans ces conditions, la femme de l'instituteur était souvent appelée à seconder son mari sans toucher d'autre salaire que la maigre rétribution de maîtresse de couture : en 1888, « Madame Evieux ne s'occupait pas seulement de la couture à donner aux grandes filles, mais elle faisait en partie la classe enfantine, vu le grand nombre d'élèves ». Durant l'hiver 1895, soixante élèves s'entassaient dans une pièce dont on espère, sans en avoir la certitude, qu'elle avait été étendue aux 75 mètres carrés du rez-de-chaussée de la maison Blanc. Cette année-là, un rapport, demandé à l'architecte Ferret, constatait que « l'école actuelle était loin de réunir toutes les conditions de salubrité désirables » et concluait à « la nécessité, pour la commune, de recourir à une construction nouvelle ». Mais des difficultés d'un autre ordre attendaient nos écoliers en mal d'école : la commune sortait tout juste du conflit qui avait opposé les partisans et les adversaires de l'édification d'une nouvelle église (voir bulletin de 1995). Il fallait décider d'un nouvel emplacement pour l'école-mairie. Au gré des années, celle-ci faillit s'installer derrière l'actuel monument aux morts, puis sur le site du lotissement du Grand Pré avant de se fixer sur le lieu qu'on connaît. A la grande époque de la querelle laïque, la municipalité très cléricale tenta d'exproprier le restaurateur Nallet qui avait fait beaucoup de

« misères » au curé dans les années quatre-vingt. De son côté, la Préfecture n'appréciait guère une commune qui avait bâti son église presque entièrement par souscriptions individuelles. Ce nouvel épisode d'un Saint-Croix « clochemerlesque » dura jusqu'en 1901. Enfin, la Préfecture accepta l'emplacement et accorda la subvention indispensable. On vendit l'ancienne école. En août 1903, le conseil municipal se réunissait pour la première fois dans la salle de l'actuel secrétariat.

Le 1<sup>er</sup> octobre de la même année, Monsieur Jean Briguet, instituteur récemment arrivé, faisait la première rentrée scolaire, dans les bâtiments tout neufs, dressés au centre de ce qui n'était encore qu'un minuscule bourg. Ils devaient être rayonnants, nos soixante écoliers, en faisant claquer leur sabots sur le parquet fraîchement posé ! Et quel symbole, pour certains parents, que ce fier édifice, réplique à la construction récente d'une église qui lui tournait le dos et regardait le château !

« Les garçons dans la rangée de gauche et les filles à droite ! Les petits devant ! »

Hussard de la République, homme énergique, Monsieur Briguet aimait son métier et le vouait à la patrie. Écoutons l'un de ses anciens élèves : « Je lui suis reconnaissant des leçons qu'il nous faisait. Tout ce que j'ai appris, je l'ai appris de lui. Avec lui, l'Histoire de France, c'était notre Histoire ! ». Ce ne fut pas sans fierté, qu'en 1915, « il accueillit les blessés du 15<sup>ème</sup> d'artillerie dans son école fermée et transformée en infirmerie pour trois mois ».

Il aimait les enfants : « Il s'intéressait à notre instruction comme à nos jeux. Dans la cour de récréation, il venait facilement nous parler, rire avec nous. L'hiver, il nous aidait à préparer la glissade : il fallait mettre de l'eau depuis le haut de la mairie jusqu'à la rue ; le maître dirigeait la manœuvre ». Et encore : « Par mauvais temps, il nous faisait descendre sous les préaux (aujourd'hui les caves) par l'escalier du vestibule pour que nous ne prenions pas froid ».

La pédagogie de l'éveil ne date pas d'aujourd'hui : « Avant la guerre, quand un avion ou un dirigeable passait dans le ciel, Monsieur Briguet nous faisait sortir de la classe pour nous en parler. Nous partions souvent dans la nature pour étudier les plantes ; il m'a même fait connaître la Source aux Fées ».

Quelle abnégation il fallait à un seul homme pour « polir » un à un ces garçons et ces filles qui arrivaient à l'école avec pour toute langue le patois de leurs parents ! Ces enfants, aux tabliers noirs, aux grosses chaussettes tricotées, qui descendaient en sabots ou en galoches par les bois et les cassières, il les menait comme il pouvait jusqu'au certificat d'études avant qu'ils n'oublient en partie, faute de les utiliser, les rudiments qu'il leur avait appris. Mais Monsieur Briguet participait à une grande œuvre : la France !

Les normes académiques évoluèrent. Avec une quarantaine d'enfants en 1919, une seconde classe fut ouverte. La même année, le « maître patriote » prit sa retraite. Un nouvel instituteur, Monsieur Loisy, s'installa, avec la classe des grands, dans l'ancienne école que nombre de nos vaillants aînés ont donc bien connue puisqu'elle fut relouée à son propriétaire et remise en service pour un quart de siècle. Madame Loisy occupa l'école neuve avec la classe enfantine.

Une nouvelle époque commençait. Le patois disparaissait. En 1928, l'électricité remplaça la grande lampe à pétrole dans la salle de classe. En 1932, la municipalité ouvrit une cantine scolaire dans les bâtiments du presbytère récemment quitté par le curé. Jusque là, les enfants des plateaux apportaient leur gamelle qu'ils faisaient réchauffer à midi sur le poêle à bois de la salle de classe (les normes d'hygiène et de sécurité ont bien changé !). La cantine, c'était un peu comme aujourd'hui, une tâche collective. La municipalité s'occupait du personnel : le locataire de l'ancienne cure devait accepter de préparer les repas, de nettoyer la salle et la vaisselle. Les parents apportaient des pommes de terre, des choux et des haricots, du cochon ou des poules ... On complétait par des achats aux épiceries du village. Il y avait bien une vingtaine de pensionnaires tous les jours.

Nécessité et responsabilité se conjuguèrent comme un impératif dans les corvées dont les grands savaient faire des moments d'espièglerie. A chacun son tour, l'allumage du feu, le nettoyage des tableaux, le balayage de la salle (le garde-champêtre ne passait la brosse qu'une

fois par an) et la corvée de bois qui consistait à transporter la brouette chargée de bûches de l'école « du haut » à l'école « du bas », en passant quelquefois par la rivière ...

« Le Vieux », comme l'appelèrent ses élèves à la fin de sa carrière (1939), inspirait le respect par son autorité et son expérience. Monsieur Loisy avait été marqué par la guerre qu'il avait faite et dont il parlait aux enfants. Et sans doute sa leçon de morale du matin en était-elle empreinte, comme la leçon de tolérance qu'il donnait, lorsque, bien qu'étant athée, il concédait au curé les enfants de chœur dont celui-ci avait besoin pour les enterrements.

L'image bienveillante du maître aux sabots vernis, qui observait le travail en arpentant la longueur de la classe les mains dans le dos, demeure essentielle dans la mémoire de ses élèves toujours reconnaissants.

La lente érosion du village commençait. Les exploitations agricoles devenaient insuffisantes pour nourrir les grandes familles qui se dispersèrent dans les villes voisines à la recherche d'emplois industriels. La suppression de la seconde classe fut évitée de justesse en 1934. L'Académie revint à la charge en 1945. Avec seulement 28 enfants, l'école redevint une « classe unique », sous la direction du nouvel instituteur, Marcel Sarron.

Le Sou des Ecoles renaissait pourtant avec une envie de fête et de communauté, après les temps lourds de misères : bal villageois en décembre 1945, fête d'été en 1946, « fête de Noël pour les enfants de l'école publique de Sainte-Croix » en décembre de la même année, création d'une commission « cantine ». Témoignant d'un désir d'ouverture, les premiers voyages scolaires emmenèrent les élèves de Monsieur Sarron à la conquête d'Annecy, Vichy, Marseille et Saint-Claude, en des journées inoubliables pour leurs acteurs. Gage encore de cette volonté d'évoluer, de plus en plus d'enfants de Sainte-Croix prirent le chemin du collège d'enseignement général de Montluel, après sa création en 1962, soixante ans après l'ouverture de l'institution Saint-Louis, qui était jusqu'alors le seul cours supérieur de la région proche.

Avec 35 élèves en 1958, l'école semblait repartir d'un bon pas. Mais un second exode amenait la commune à son plus bas niveau historique de population en 1974 : 169 habitants. C'est devant une classe de 14 têtes blondes qu'André Renaud arrivait à Sainte-Croix, seize ans après un stage qu'il avait effectué, en tant qu'élève instituteur, chez Monsieur Sarron.

Dans le but de « récupérer » quelques élèves qui s'échappaient vers « d'autres lieux de culture », le Sou des Ecoles relançait en 1976 la cantine qui avait fermé en 1955. Mais la suppression définitive de l'école communale se profilait à brève échéance. Le maire, Jean Levrat, qui s'en inquiétait pour la vie du village, misa sur l'installation d'un lotissement dans le bien-nommé pré de la Nourricière. Ce fut une réussite, à tel point qu'il fallut ouvrir une seconde classe en 1982.

Enfin, voici bientôt quatre ans, l'eau vive du lotissement de l'Etang générait à l'école de Sainte-Croix l'enviable structure des « trois classes pour trois cycles ».

Aujourd'hui, l'école est confrontée à un double problème. Celui, déjà rencontré et résolu par le passé, d'un village qui risque de vieillir, et celui, inédit, d'un changement de sa population et de ses attentes par rapport à l'institution scolaire. L'effort de tous sera nécessaire pour assurer la relève des anciennes solidarités de souche.

L'école, c'est le cœur du village comme les enfants en sont le sang. Pour s'en convaincre, il suffit d'imaginer ce que serait notre bourg sans l'animation bruyante et joyeuse des cours de récréation, ou même sans ce rendez-vous quotidien qui « brasse » les parents attentifs, anciens ou nouveaux. Alors, que vivent longtemps les blagues et les rires de Pierrot, François, Roger, Michel, Eric, Emmanuelle, Damien, Laurène ou Jérémy ...

Ainsi fut et sera l'école publique de Sainte-Croix.